



grand angle

Extension des consignes de tri à tous les emballages / p.6/7

parole à Rencontre avec Nathalie Boyer d'ORÉE / p.2 **actualités** Coup d'envoi du concours Design Zéro Déchet 2019 / p.3 **international** Mise en place d'une filière de valorisation des D3E au Cameroun / p.8

Nathalie Boyer

Déléguée générale d'ORÉE et ambassadrice de l'Économie circulaire

Ingénieur agronome, spécialiste de l'économie circulaire, Nathalie Boyer est, depuis 2010, déléguée générale d'ORÉE, réseau de 180 acteurs. Ensemble, ils travaillent à la diffusion de meilleures pratiques environnementales ainsi qu'au déploiement d'outils permettant une gestion intégrée de l'environnement et cela, à l'échelle des territoires.



“La réussite de l'Écologie industrielle et territoriale (EIT) nécessite une approche multipartenariale”

Vous avez été nommée ambassadrice de l'économie circulaire. Comment définiriez-vous ce rôle ?

C'est un rôle très stimulant, très engageant, qui a beaucoup de sens pour l'association ORÉE, pionnière sur toutes les questions relatives à l'économie circulaire. Nous sommes neuf ambassadeurs nommés auprès de l'ancien ministre d'État Nicolas Hulot et de la secrétaire d'État Brune Poirson.

Notre rôle a été de « challenger » la Feuille de route pour l'économie circulaire (FREC) pendant son élaboration. Nous avons identifié des initiatives innovantes et formulé des propositions en lien avec les services de l'État. Nous avons été très impliqués dans l'animation de la concertation avec les parties prenantes associées. La démarche participative est en effet une forte dimension de la FREC. Les sujets clés de la feuille de route ont été abordés lors de quatre ateliers de travail : territoires et déchets, plastiques, consommation et production durable, fiscalité. Pour ma part, j'ai animé l'atelier « Consommer et produire durable ».

À l'issue de ces travaux, nous avons dégagé des préconisations qui ont contribué à alimenter la feuille de route. La mission se poursuit puisqu'en septembre je présiderai un groupe de travail dédié cette fois-ci à la thématique « emploi, compétences, formation » au regard de l'économie circulaire. En parallèle, je porte à connaissance les mesures de la FREC afin d'acculturer le maximum d'interlocuteurs pour favoriser son déploiement.

L'éco-conception est une dimension importante de l'économie circulaire. Quel regard portez-vous sur le concours Design Zéro Déchet, dont la 7^e édition vient d'être lancée ?

ORÉE a déjà été membre du jury et c'est un concours que nous apprécions beaucoup. Notamment parce que les étudiants, d'horizons divers, apportent toujours des solutions créatives et innovantes. Ensuite, parce qu'il donne à ces jeunes le réflexe de penser l'ensemble du cycle de vie d'un produit, en intégrant l'aspect environnemental dès la conception. À nos yeux, c'est essentiel si l'on veut avoir une véritable action disruptive sur l'économie.

Pour ancrer l'économie circulaire dans les territoires, ORÉE œuvre pour favoriser l'émergence de projets en écologie industrielle et territoriale (EIT). En quoi le Syctom peut-il être un acteur essentiel à la mise en œuvre de cette démarche ?

Au regard de son champ d'action, je dirai que le Syctom l'est déjà ! Tout d'abord par la démarche de sensibilisation qu'il entreprend auprès des acteurs concernés pour faire comprendre les principes de l'EIT. Je pense par exemple à l'organisation d'événements comme le forum professionnel du 7 juin auquel nous avons participé, aux côtés de l'ADEME et de porteurs de projet.

Ensuite, le Syctom propose un soutien financier et technique aux collectivités membres qui souhaitent se lancer dans une démarche d'EIT (*dans le cadre du dispositif Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, ndlr*). Cela comprend l'état des lieux, l'animation, la mise en réseau. C'est donc un accompagnement très complet. Le Syctom peut aussi apporter des conseils techniques, par exemple auprès d'entreprises qui souhaitent optimiser leur gestion des déchets.



ORÉE, Organisation pour le Respect de l'Environnement dans l'Entreprise

Association multi-acteurs créée en 1992, ORÉE fédère et anime depuis plus de 20 ans un réseau d'acteurs engagés pour échanger et mettre en place une dynamique environnementale au service des territoires. Aujourd'hui, elle rassemble et accompagne un réseau de plus de 180 membres : entreprises, collectivités, associations

professionnelles et environnementales, institutions publiques...

Son action se concentre autour de trois priorités : biodiversité et économie, économie circulaire, reporting RSE et ancrage local.

Le Syctom est adhérent depuis mars 2017.

Comité syndical

Lors de la séance du Comité syndical, le 22 juin 2018, Jérôme Coumet (maire du 13^e arr. et représentant de la Ville de Paris) a été élu 6^e vice-président du Syctom, en remplacement de François Dagnaud.

EN LIGNE

Espace Open data

Conformément à son engagement de transparence, le Syctom ouvre un espace Open data pour rendre son action publique plus compréhensible par tous en facilitant l'accès à ses données (financières, environnementales, de traitement des déchets).

Il s'inscrit dans le mouvement d'ouverture des données publiques consacré par la Loi pour une République numérique du 7 octobre 2016.

syctom-paris.fr/open-data.html

Solidarité internationale : une carte interactive des projets



Les projets soutenus dans le cadre du programme de solidarité internationale sont désormais accessibles sur une carte de localisation interactive.

Chaque projet est accompagné d'une fiche de présentation précisant l'avancée du projet, le budget et les acteurs.

syctom-paris.fr/engagements/solidarite-internationale.html

agenda

Réunions du Comité syndical

6 novembre et 20 décembre à 10h, UIC-P
Espaces des Congrès
16 rue Jean Rey Paris 15^e

Réunions du Bureau

3 octobre et 27 novembre à 10h, Hôtel de Ville
5 rue Lobau Paris 4^e

Réunion des syndicats de traitement des déchets d'Ile-de-France

2 octobre à 11h, Hôtel InterContinental
64 avenue Marceau Paris 16^e

Semaine européenne de la réduction des déchets 2018

Du 17 au 25 novembre

COP24 à Katowice en Pologne

Du 3 au 14 décembre

Colloque national sur les déchets ménagers

13 décembre à la Maison de la Chimie à Paris

EXPO ET CONFÉRENCE AU GRAND PALAIS

Demain, des déchets intelligents ?

Le 3 juillet, le Syctom organisait au Grand Palais une soirée questionnant l'intelligence artificielle.

Le Syctom, grâce au concours de ses partenaires NGE, Résolest, Setec environnement, Solvay, Suez et Vinci Environnement, a réuni 200 personnes au Grand Palais pour une soirée consacrée à l'intelligence artificielle au service des déchets. « *Aujourd'hui, l'intelligence artificielle s'épanouit dans notre environnement. Dans le domaine des déchets, elle n'a pas encore donné toute sa mesure. Si nous avons bien intégré la robotique pour créer l'usine intelligente, nous guettons encore la survenue de ces déchets intelligents* ». C'est à partir de ce constat que Jacques Gautier, Président du Syctom, a introduit le thème de la soirée devant les élus, institutionnels et industriels conviés.

Un sujet dont le philosophe Raphaël Enthoven s'est emparé avec audace pour nourrir son intervention sur « *l'intelligence artificielle au service du traitement des déchets* ».

Ensuite, l'artiste numérique Miguel Chevalier, curateur de l'exposition « Artistes & Robots » et concepteur de l'œuvre lumineuse qui habillera le futur bâtiment de l'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine, a ouvert la visite de cette exposition.



CONCOURS DESIGN ZÉRO DÉCHET

La designer matali crasset, à l'affiche de la 7^e édition

L'édition 2019 du concours Design Zéro Déchet (DZD) est lancée. Les concepteurs de demain sont invités à imaginer des biens et services durables dans le contexte des futures filières à Responsabilité élargie des producteurs (REP).

C'est reparti ! Jacques Gautier, Président du Syctom, a officiellement lancé la 7^e édition du concours Design Zéro Déchet le 12 septembre, dans le cadre de la Paris Design Week organisée à Ground Control (Paris 12^e). Trois mois après avoir récompensé les lauréats de la précédente édition, le Syctom lance un nouveau défi aux étudiants designers.



Comme l'a souligné le Président, les candidats doivent concevoir cette année des projets répondant aux enjeux de la prévention et de la gestion des déchets dans les nouvelles filières REP : les jouets, les articles sportifs et de loisirs, les articles de bricolage et de jardin. Ainsi, le concours s'inscrit pleinement dans la Feuille de route pour l'économie circulaire, en s'intéressant à ces 3 filières en développement.

Autre aspect stimulant : matali crasset, référence internationale dans le monde du design, a accepté d'être la marraine de cette édition. Cette ancienne collaboratrice de Philippe Starck est reconnue pour son approche en rupture avec les conventions et ses projets précurseurs qui sont autant de « scénarios de vie ». Pour n'en citer que quelques-uns : le musée mobile « MuMo 2 », la Maison des Petits au Cent-quatre-Paris, l'emblématique colonne d'hospitalité « Quand Jim monte à Paris » ... De toute évidence, une inspiratrice d'envergure pour ce concours DZD !

PROJET À IVRY/PARIS XIII

La commission d'enquête émet un avis favorable

L'enquête publique préalable au lancement de la future unité de valorisation énergétique (UVE) à Ivry/Paris XIII s'est terminée cet été. Et les conclusions sont positives.

L'enquête publique s'est déroulée du 22 mai au 25 juin. Son objet : permettre aux autorités de statuer sur les demandes d'autorisation d'exploiter et de permis de construire de l'UVE, étape-clé du projet de transformation du centre à Ivry/Paris XIII. Dans les conclusions motivées de son rapport, la Commission d'enquête a remis en août un avis « favorable sans réserve ».

UN PROJET NÉCESSAIRE

Elle estime en effet le projet nécessaire, considérant que tout doit être mis en œuvre pour éviter de recourir à la mise en décharge des ordures ménagères. Il constitue une alternative en remplacement de l'actuelle usine d'incinération, « arrivée en fin de vie » et « ne lui paraît pas surdimensionné, compte tenu des pratiques constatées et des prévisions en matière de tri des déchets » sur la décennie à venir.

La Commission d'enquête accompagne cet avis favorable de plusieurs recommandations que le Syctom s'appliquera à suivre dans la poursuite de son projet. Elle invite les collec-

tivités adhérentes à étudier et prendre en compte « les 12 actions à entreprendre listées dans le Plan B'OM » afin de contribuer à réduire les déchets, compte tenu de la diminution de la capacité de traitement induite par le projet (350 000 tonnes de déchets traités par an avec le nouveau projet, contre 730 000 tonnes avec l'usine actuelle).

Après délivrance de l'autorisation d'exploiter et du permis de construire de l'UVE par le préfet du Val-de-Marne, le lancement des travaux devrait intervenir à l'automne prochain pour une mise en service du futur centre en 2023.

En savoir +

<http://projet-ivryparis13.syctom.fr>



COOPÉRATION TECHNIQUE

Des échanges fructueux avec le Kazakhstan

Depuis l'exposition internationale Astana 2017, le partenariat entre le Syctom et l'autorité publique de traitement des déchets d'Astana Operator ROP s'est renforcé. Une collaboration technique va permettre à la capitale du Kazakhstan d'engager un virage dans la gestion des déchets.

Astana, capitale qui atteindra bientôt 1 million d'habitants, a sollicité l'expertise du Syctom pour améliorer le traitement et la valorisation de ses déchets, notamment organiques pour lesquels la mise en décharge est appelée à prendre fin. Une collaboration technique a été initiée dès 2017 pour accompagner Operator ROP, structure homologue du Syctom, à identifier les technologies les plus pertinentes au regard des contraintes liées à l'environnement local et au contexte législatif.



DES SOLUTIONS RAPIDEMENT OPÉRATIONNELLES

Les rencontres se sont succédé, officialisant les liens naissants entre Astana et le Syctom (à Paris en février dernier, puis à Isséane fin mai). Ces échanges ont permis de mesurer les enjeux liés au choix du mode de traitement. Mi-juin, le Syctom s'est rendu à Astana pour présenter à la Municipalité, aux côtés d'Operator ROP, six scénarios adaptés au contexte local. Une combinaison de solutions, rapidement opérationnelles et axées sur la fabrication d'un compost par séchage indoor, a été retenue.

Cette coopération est appelée à se poursuivre pour permettre à d'autres grandes villes du Kazakhstan de se doter rapidement de systèmes de gestion des déchets plus performants, en lien avec le nouveau cadre législatif en vigueur.



RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Huit grands chantiers sont lancés

Un nouveau chapitre s'ouvre dans le déploiement, par le Syctom, de sa démarche RSE. Huit axes de travail ont été définis, et des premières actions ont été lancées.

Fin 2015, le Syctom s'est engagé dans une démarche RSE (responsabilité sociale et environnementale). Ses objectifs ? S'adapter à un contexte réglementaire, territorial, économique et sociétal en constante évolution, pour mieux se projeter dans l'avenir. Mais aussi explorer de nouvelles pratiques, toujours plus responsables et exemplaires, et qui reposent sur la collaboration et le dialogue avec tous les acteurs concernés.

Courant 2017, l'agence métropolitaine a affiné sa stratégie. En mars, elle a créé une commission RSE, chargée de faciliter la prise de décision sur les grands axes structurants. En novembre, un séminaire interne a marqué le lancement de la démarche au sein de l'organisation. Enfin, un plan d'actions a été présenté aux élus des collectivités adhérentes, lors du Comité syndical du 22 juin dernier. Celui-ci comprend huit chantiers prioritaires, déployés à partir de cette année.

SÉCURITÉ, INNOVATION ET FINANCE VERTE

Tout d'abord, il s'agit de travailler avec les collectivités sur une organisation optimisée de la collecte des déchets (objectif n°1) et sur la mise en place de contrats d'objectifs sur les volumes de déchets triés (2). Autres axes de travail : développer une culture de la sécurité



et de la sûreté (3), faire du Syctom une vitrine de l'innovation (4), développer la mobilité et l'autonomie des agents (5- formation, travail à distance, etc.), s'engager dans des financements responsables (6) et devenir un centre d'information de référence sur le thème des déchets (7). Le dernier axe

concerne la mise en œuvre de la RSE elle-même : chacun de ces chantiers thématiques fera l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'une communication réguliers (8). Une démarche qui se veut transversale et collaborative avec l'ensemble des parties prenantes du Syctom.

APPEL À PROJETS « QUARTIERS D'INNOVATION URBAINE »

En route pour la ville du futur

Partenaire de l'appel à projets « Quartiers d'innovation urbaine » piloté par l'Urban Lab, le Syctom accompagne et soutient les expérimentations pour imaginer la ville de demain.

Et si demain, tous les toits d'immeubles accueilleraient des potagers ? Et si demain, des robots assistaient nos aînés au marché ? Ce qui est sûr, c'est qu'aujourd'hui, la ville du futur est à portée de main.



L'Urban Lab, le laboratoire d'expérimentation de Paris&Co⁽¹⁾, a lancé en juin un premier appel à projets avec la Ville de Paris et douze partenaires, dont le Syctom. Entreprises, associations, grandes écoles et universités ont déposé leur candidature en juillet. L'objectif : tester des solutions nouvelles, encore au stade du prototype, pour transformer la ville et répondre à des enjeux urbains : mobilités, lien social, végétalisation, gestion des déchets, usages de l'espace public.

TERRITOIRE ET EXPÉRIMENTATION

Une nouvelle façon d'innover dans la ville est ainsi proposée, en mêlant territoire et expérimentation. En effet, les projets retenus seront testés en condition réelle, sur le terrain et auprès des habitants et usagers. Deux

quartiers de la métropole parisienne ont été choisis : Paris-Rive-Gauche (13^e arr.) et Paris-Nord-Métropole (situé entre le 18^e arr. et la Seine-Saint-Denis).

Cette démarche des quartiers d'innovation urbaine fait écho à l'engagement du Syctom en faveur de l'innovation et dans une dynamique d'écologie industrielle et territoriale. En tant que partenaire, il participera au jury pour désigner les lauréats le 16 octobre prochain. Des innovations urbaines qui seront peut-être un jour développées et généralisées à Paris et ailleurs...

En savoir +

urbanlab.parisandco.paris

(1) Paris&Co est l'agence de développement économique et d'innovation de la Ville de Paris

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES

Vers une généralisation en 2020

Barquettes, pots, films et sachets plastiques, petits emballages métalliques, ... tous les emballages rejoindront bientôt le bac jaune. Jusqu'en 2020, date fixée par le Syctom pour la généralisation de l'extension des consignes de tri sur son territoire, une vaste organisation est déployée : travaux dans les centres de tri, accompagnement des collectivités pour la mise en place de la collecte et la sensibilisation auprès des habitants. Un planning chargé, pour faire de ces nouvelles consignes une réussite.



La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a fixé l'objectif : en 2022 tous les emballages plastiques pourront être triés, partout en France. En ligne de mire, un double enjeu : d'une part, simplifier le geste de tri pour augmenter les quantités de déchets triés et, d'autre part, améliorer les performances de recyclage et de valorisation. Bien sûr, un tel changement nécessite une large anticipation. C'est la raison pour laquelle le Syctom a organisé des premières expérimentations. En 2012 et 2013, avec le centre de tri à Sevrans, dix communes de Seine-Saint-Denis et le 3^e arr. parisien ont testé l'extension des consignes à tous les plastiques. En 2016, avec le centre de tri à Romainville, une autre phase pilote s'est déployée sur neuf communes du bassin versant. Le Syctom s'est ainsi progressivement préparé pour atteindre son propre objectif : la généralisation des consignes élargies dès 2020 sur tout son territoire.

ADAPTER L'OUTIL INDUSTRIEL

Cet objectif nécessite de faire évoluer l'outil industriel. Outre la construction du centre de tri à Paris XVII, dont l'ouverture est prévue en 2019, la mise en conformité des centres existants nécessite de lourds travaux. Après Sevrans en 2014 et Romainville en 2016, le Syctom poursuit ses investissements pour l'adaptation des process à Paris XV en 2018 et Nanterre en 2020. Au total, 90M€ ont été consacrés à la mise en place de process capables de reconnaître et séparer les nouvelles résines plastiques pour assurer un tri plus fin. Les dernières technologies de tri automatique sont utilisées (tri optique de dernière génération, procédé

aéroulque...) pour traiter les nouveaux flux de plastiques qu'ils soient souples (films plastiques) ou rigides (barquettes, pots...). Cette nouvelle mécanisation de la chaîne entraîne une amélioration des conditions de travail des agents trieurs, davantage mobilisés sur le contrôle de la qualité des flux et l'entretien des équipements.

AUGMENTER LA CAPACITÉ DE TRI

Le Syctom investit également pour renforcer la capacité de tri de ses centres et contenir la hausse des collectes sélectives attendue. Les travaux menés entre 2015 et 2020 à Romainville, Sevrans, Paris XV et Nanterre répondent à cet objectif (*voir tableau*).

Avec Paris XVII (45 000 tonnes traitées par an), les nouvelles capacités de tri du Syctom atteindront ainsi 205 000 tonnes par an d'ici 2 ans. Cette hausse de +33%

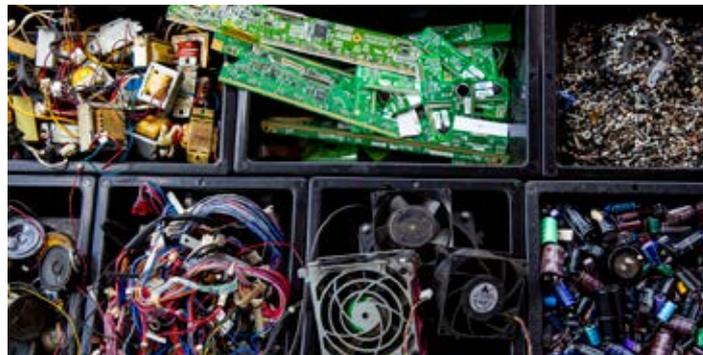
DES CAPACITES DE TRI RENFORCÉES

Centre de tri	Capacité de tri initiale	Mise en service de la nouvelle chaîne de tri après travaux	Capacité de tri après travaux
ROMAINVILLE	30 000 t	Décembre 2015	53 000 t
SEVRANS	15 000 t	1 ^{er} semestre 2016	20 000 t
PARIS XVII	-	1 ^{er} semestre 2019	45 000 t
PARIS XV	20 000 t	1 ^{er} trimestre 2019	32 000 t
NANTERRE	40 000 t	1 ^{er} semestre 2020	55 000 t

PROJET AU CAMEROUN

WEEECAM : à la pointe du recyclage des D3E

Au Cameroun, un projet inédit a été lancé, avec le soutien du Syctom : la mise en place d'une filière de valorisation dédiée aux déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E). L'initiative, qui s'appuie sur un partenariat fort, fait figure d'exemple pour le traitement de ces produits aux problématiques complexes.



Batteries, ordinateurs, téléphones portables... le volume des D3E va croissant. Et les enjeux liés à leur gestion sont importants, du fait de la dangerosité de leurs composants (métaux lourds, polluants organiques...) et des conséquences néfastes sur l'environnement et la santé des populations. C'est en particulier le cas dans les pays en développement, où l'absence de systèmes de collecte ou de traitement adaptés participe à l'essor d'un secteur informel de la récupération. Pour faire face à cette problématique, l'ONG française La Guilde Européenne du Raid, engagée dans des actions culturelles et de développement à l'étranger, cherche des solutions innovantes. « C'est un enjeu sanitaire et environnemental essentiel, mais également économique et social. Il s'agit donc de transformer une menace en source de croissance durable » confirme Boris de Fautereau, chef du projet WEEECAM pour La Guilde au Cameroun.

UN POOL D'ACTEURS ENGAGÉS

Initié l'an dernier pour une durée de 5 ans, le projet WEEECAM vise à mettre en place une filière de collecte et traitement des D3E à Yaoundé et Douala, les deux villes les plus peuplées du pays (respectivement 3,5 et 2,8 millions d'habitants) pour démontrer la

faisabilité et la soutenabilité d'une telle activité dans les pays en développement. Un consortium d'acteurs appuie La Guilde pour la mise en œuvre du projet : les associations Solidarité Technologique et Gevalor, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et ERA Cameroun, spécialiste des questions environnementales. Dans le cadre de son programme de solidarité internationale, le Syctom participe financièrement, à hauteur de 150 000€.

D'autres partenaires locaux sont impliqués, tels que les Communautés urbaines de Yaoundé et de Douala et des associations. Mais aussi le ministère camerounais de l'Environnement qui, dès 2012, a initié une réglementation spécifique aux D3E, faisant de son pays un pionnier sur le sujet en Afrique.

PLUS DE 10 000 TONNES DE D3E COLLECTÉES

En pratique, la 1^{re} phase du projet consiste à mettre en place, d'ici mars 2020, un réseau de collecte et une activité de recyclage et revalorisation des D3E, autour du centre de traitement de Yaoundé et celui, tout récent, de Douala. Cela comprend l'acquisition des outillages, équipements et véhicules nécessaires, la création d'une filière de vente de produits recyclés... Tout ceci permettra de

générer des revenus, alimentés également par la production et la vente de crédits carbone. L'enjeu est aussi de renforcer et crédibiliser les dispositions légales prises par le gouvernement en ouvrant la voie au recyclage des D3E.

La 2^e phase (2020-2022) vise la mise en place et l'exploitation de l'activité de collecte et de traitement sur le territoire grâce, notamment, à l'aménagement du centre de recyclage de Yaoundé. Au final, plus de 10 000 tonnes de D3E devraient être collectées d'ici cinq ans et 157 emplois à plein temps créés. Une fois validé, le projet WEEECAM pourra être transposé à d'autres pays. « Il s'agit de la première expérience de cette envergure sur le continent africain et elle apporte un business model novateur pour prouver la rentabilité de cette activité et attirer des acteurs et capitaux privés pour un développement à grande échelle », conclut Boris de Fautereau. Le projet a déjà retenu toute l'attention des acteurs et a reçu le 1^{er} prix Convergences dans le cadre du forum mondial le 3 septembre dernier à Paris.

En savoir +
la-guilde.org/intervention-et-developpement/cameroun-solidarite-technologique/



Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site www.syctom-paris.fr



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

syctomag est une publication du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers
35 bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00 - Internet : www.syctom-paris.fr

Directeur de la publication : Jacques Gautier • Rédacteurs en chef : Martial Lorenzo, Patrice Furé • Directrice de la communication : Véronique Menseau • Coordination : Solène Patron • Crédits photos : © Syctom / Black Euphoria, Jean-Lionel Dias, Bertrand Guigou • © Groupement IPI3 • © CITEO • © 1R2com / Florence Bonny • © Urban Lab • © Orée • © Solidarité Technologique, © Thinkstock Conception, réalisation : stratéact' Rédaction : Camille Lamouche, Cécile Couturier • Document imprimé par Méricio Delta Print, sur papier Cocoon Silk 100 % recyclé - ISSN 1769-8782

